



Québec, 04 septembre 2020

La Covid-19, une opportunité pour développer des sociétés plus durables, justes, et résilientes

Rédacteurs en chef invités : Georges LANMAFANKPOTIN et Chantal Line CARPENTIER

Coordination technique : Kodjo Marcel KLASSOU

Coordination éditoriale : Louis-Noël JAIL et Marilyne LAURENDEAU



(4^{ème} trimestre 2020) – Note conceptuelle



1. Contexte et objectif

La pandémie de la Covid-19 qui secoue la planète depuis décembre 2019 entraîne des impacts socio-économiques sans précédent dans tous les pays du monde. D'un pays à l'autre, ces impacts sont majeurs, allant d'une récession économique à un surendettement pour répondre aux besoins les plus urgents. De nombreuses pertes en vies humaines, la faillite des entreprises, surtout les micros, petites et moyennes qui forment le tissu de nos communautés, l'augmentation du taux de chômage, l'accroissement des inégalités sociales, font parties des impacts qui pourraient perdurer pendant plusieurs années.

Plus globalement, cette crise aura des impacts sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement ainsi que sur plusieurs agendas internationaux de développement durable, notamment le Plan d'Action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris sur le climat, le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Programme des Nations Unies sur le développement durable à l'horizon 2030.

Pendant que nombre de pays se préparent à faire face à une seconde, voir une énième vague de la pandémie, il se pose la question de savoir comment sera le monde de demain et surtout comment pourra-t-on se relever de cette crise? Doit-on rechercher à revenir à tout prix à un contexte d'avant-crise sans avoir eu à tirer des leçons de cette pandémie? Cette crise n'est-elle pas l'occasion de nous questionner sur la durabilité de nos modes de consommation et de production? Quelle serait la place d'une économie circulaire ou encore d'un Pacte vert (ou Green new Deal)? Chose certaine, la Covid-19 a montré la fragilité de notre modèle socio-économique actuel et nous appelle à réfléchir à la prise en compte des inégalités systémiques pour éviter d'autres pandémies et sur les voies et moyens devant nous permettre de bâtir des sociétés plus durables, justes et résilientes.

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), souhaite offrir un cadre de réflexion et de partage de bonnes pratiques sur les mesures et mécanismes qui pourraient permettre d'apporter des solutions durables aux nombreux impacts de la pandémie de la Covid-19 et ainsi bâtir des sociétés plus résilientes, et durables. C'est l'objet du présent numéro de la revue Liaison-Énergie-Francophonie (LEF) autour du thème « *La Covid-19, une opportunité pour développer des sociétés plus durables, justes, et résilientes* »

2. Sommaire indicatif

Les propositions d'articles peuvent couvrir d'autres sujets que ceux inscrits dans ce sommaire qui n'est fourni qu'à titre indicatif. Le projet évoluera encore en fonction des propositions de contribution qui seront reçues.

- La couverture pourrait être illustrée par des images **en lien avec les ODD, des modes de consommation et de production durable (énergies renouvelables, mobilité durable, nouvelles technologies, etc.)**
- Le « **Mot du Directeur** » rédigé et signé par le Directeur de l'IFDD
- **Un éditorial rédigé** par les rédacteurs en chef invités.

Quelques pistes/suggestions pour les articles :

Chapitre 1 : Les ODD, un cadre pour répondre aux crises causées par la Covid-19

Il sera abordé dans ce chapitre les stratégies audacieuses, innovantes et les politiques élaborées et mises en œuvre en réponse à la Covid-19 et leurs effets à long terme. Il mettra en évidence les valeurs offertes par le Programme 2030 et le Plan d'action d'Addis-Abeba sur lesquelles se fonder pour rebâtir le monde après-Covid. Il abordera aussi les changements nécessaires, les enseignements tirés de la gestion de la crise, les mécanismes pour inscrire les actions des États et gouvernements dans le temps en vue de faire advenir des sociétés plus durables, justes et résilientes, ainsi que les phénomènes qui peuvent servir de catalyseurs ou d'accélérateurs pour y parvenir.

Chapitre 2 : La gouvernance des politiques publiques pour accompagner les changements

On abordera dans ce chapitre les types de gouvernance au niveau mondial, national, local et des institutions et organismes, notamment des entreprises pour accompagner les changements inévitables nés de la pandémie de la Covid-19. On y abordera également les orientations stratégiques des grands ensembles régionaux et la mise en œuvre de politiques post-Covid (constitution/collaboration-coopération, fonctionnement des marchés commun, coordination des politiques publiques nationales et défis politiques), les mécanismes de partenariat entre eux, entre eux et les États et gouvernements pour la gestion de la crise et de l'après-crise.

Chapitre 3 : Efficacité et leçons apprises des mesures immédiates

On abordera dans ce chapitre les questions relatives à la gestion des échanges et du commerce, l'éducation, le tourisme, etc. Il sera également abordé comment organiser sur de nouvelles bases nos rapports à l'environnement, au monde, au travail, à l'accès aux ressources, à la consommation et aux valeurs et principes de DD ; les circuits plus courts pour certaines consommations mises en place dans les pays ou envisagés ; les pistes pour une sortie de crise (Prestations sociales d'urgence par exemple comme prémisses d'un revenu d'allocation universelle pour assurer à chacun une autonomie financière, mesures de partage des richesses au niveau supra des institutions régionales ; contrôle de la diffusion de fausses nouvelles et participation plus éclairée à la gestion par la démocratie participative, etc.).

Chapitre 4 : Post-Covid-19, les avenir possibles

Il sera question dans ce dernier chapitre de repenser notre rapport à la nature et le modèle de développement (économique) durable et de mettre en évidence les bonnes pratiques pour l'après-Covid-19. Un accent pourrait être mis sur les moyens permettant de réduire les inégalités sous toutes ses formes (inégalités liées au genre, inégalités d'accès à des emplois décents, etc.). Il explorera aussi le besoin et les composantes de potentiels modèles économiques qui sont centrés sur la personne et qui aident à fournir les besoins essentiels de base. Les outils émergents et les opportunités pour un nouvel ordre du développement durable, notamment : financement, production et distribution de biens publics

mondiaux (par exemple, eau, logement, soins de santé primaires, formation/éducation, services bancaires, intelligence artificielle, internet des objets), le pacte vert (green new deal), la réduction des heures de travail, etc. Les nouvelles perspectives économiques, le rôle de l'état et des autres acteurs, avec des exemples du Québec, de la France et d'ailleurs dans la Francophonie d'entreprises et de fonds d'investissements solidaires pour l'émergence de sociétés plus justes et égalitaires, durables et résilientes. La nouvelle trajectoire et les nouveaux axes que doit entreprendre l'aide au développement pour s'adapter aux nouveaux enjeux de développement pour la période post-covid-19.

3. Format et longueur des articles :

9000 caractères espaces compris.

Voir le détail des consignes dans la note d'informations pratiques aux auteurs.

4. Planification sommaire des activités

- 04 septembre 2020 : lancement de l'appel à contribution et identification des auteurs
- 04 septembre – jusqu'au 05 octobre 2020 : rédaction et réception des articles
- 05 octobre au 20 novembre 2020 : Processus de relecture et de finalisation des articles
- 20 novembre au 17 décembre 2020 : Édition du LEF